

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**Un Peuple – Un But – Une Foi**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR , DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA  
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DE LA LICENCE  
EN SCIENCES DE GESTION, OPTION MARKETING ET  
AFFAIRES INTERNATIONALES DE L'ECOLE  
SUPERIEURE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE  
CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

**L'équipe d'évaluation :**

- Professeur Abdoulaye Ouattara, Président
- Professeur Babacar NDIAYE, Membre
- Monsieur Ababacar DIENG, Membre

Signature

Pour l'équipe, le Président

**Octobre 2019**

## Table des matières

Introduction .....	3
1. Présentation de l'ESP et du programme évalué .....	3
2. Avis sur le rapport d'autoévaluation .....	4
3. Description de la visite sur le site.....	5
4. Appréciation du Programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	7
5. Points forts du programme .....	12
6. Points faibles du programme.....	13
7. Appréciations générales du programme.....	13
8. Recommandations à l'Etablissement .....	13
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup .....	14
10. Proposition de décision.....	14

## **Introduction**

Le département de Gestion de l'Ecole Supérieure Polytechnique a présenté, sous le couvert de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-Sup en vue de l'accréditation du Diplôme de Licence en Sciences de gestion, option Marketing et Affaires internationales. A la suite de la soumission de ce rapport, l'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'Expert-Evaluateurs externes composée comme suit :

- Professeur Abdoulaye OUATTARA, President ;
- Professeur Babacar NDIAYE, Membre ;
- Monsieur Ababacar DIENG, Membre.

Les travaux des experts se sont déroulés le mercredi 8 mai 2019 de 8h30 à 17 h dans les locaux de l'Ecole Supérieure Polytechnique. La rédaction de ce rapport a été réalisée par l'équipe d'Expert-Evaluateurs externes qui a respecté le format recommandé par l'ANAQ-SUP.

## **1. Présentation de l'ESP et du programme évalué**

### **1.1 Présentation de L'ESP**

L'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) regroupait en son sein, officiellement depuis le 24 novembre 1994 la division industrielle de l'ex Ecole Nationale Supérieure Universitaire de Technologie (ENSUT), l'ex Ecole Polytechnique de Thiès (EPT) et la Section technique Industrielle de l'ex Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP). Cette grande Ecole est un établissement Public à vocation régionale, créée en 1994. Elle est rattachée à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar et placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Les missions de l'ESP sont les suivantes :

- Former tant sur le plan théorique que pratique des Techniciens supérieurs (DUT), Licenciés Professionnels (Licence Pro.), Ingénieurs d'exécution (DIT), Ingénieurs de conception (DIC), Masters, Docteurs
- Dispenser des Enseignements en vue de préparer directement aux fonctions d'encadrement dans la production et les services.
- Organiser des activités de recherche visant au perfectionnement permanent, à l'adaptation et à la participation à l'évolution scientifique et technologique.
- Procéder à des expertises à l'intention des entreprises publiques et privées.

Les activités de L'ESP sont réparties au sein de six (06) Départements Pédagogiques : Génie mécanique, Génie Chimique et Biologie Appliquée, Génie Informatique, Génie civil, Génie électrique et Gestion.

### **1.2 Présentation du programme de Licence en Marketing et Affaires Internationales**

Le programme de Licence en Marketing et Actions Commerciales est destiné aux étudiants et aux salariés déjà titulaires au moins d'un Bac + 2 dans les domaines du Marketing, de la Gestion ou d'un diplôme jugé équivalent.

Les objectifs de la formation sont relatifs à la préparation des étudiants à exercer les métiers du marketing, de l'action commerciale ou des affaires internationales. La formation permet aussi aux étudiants de poursuivre leurs études en vue du Master.

Le programme de la Licence qui repose sur des objectifs de formation ou d'apprentissage, a été élaboré dans le but de développer des compétences opérationnelles conformes aux besoins du secteur productif afin de faciliter l'insertion des diplômés.

Les diplômés du programme peuvent exercer dans les secteurs de la grande distribution, de services (Banque, Tourisme, Transport, Loisirs, Assurance, culture, cabinets d'études, etc..), des biens de grande consommation et dans les domaines industriels et du commerce international.

## **2. Avis sur le rapport d'autoévaluation**

Le rapport d'auto-évaluation présenté, comprend 65 pages y compris les annexes. Le document est structuré en trois parties.

L'introduction met en évidence les missions de l'ANAQ-SUP et rappelle la mise en place d'une Cellule d'Assurance Qualité par l'UCAD. De plus, cette introduction rappelle que l'ESP s'est inscrite dans une démarche d'assurance qualité et que le département de gestion a actualisé une partie de ses programmes selon les exigences du système LMD.

La première partie est relative à la description du programme. Elle intègre une présentation de l'UCAD, de l'ESP et de son historique. De plus, cette description présente le département de gestion et ses diplômes en préparation.

La deuxième partie est consacrée au positionnement du programme au regard du référentiel programme de l'ANAQ-Sup. La troisième partie expose la synthèse de l'auto-évaluation et les perspectives d'amélioration. La formulation des recommandations demeure, à ce niveau, un point important dans le cadre de l'amélioration des contenus de la formation.

La troisième partie qui a trait à la synthèse de l'auto-évaluation de la formation Licence Marketing et Affaires Internationales de l'Ecole Supérieure Polytechnique de L'UCAD. Elle rappelle que l'auto-évaluation a permis de passer au crible les pratiques et procédures de gestion afin d'identifier clairement le niveau de maturité du programme vis-à-vis du référentiel de l'ANAQ-Sup.

Des annexes et des éléments de preuve ont été également joints au rapport d'auto-évaluation soumis à l'ANAQ-Sup. Des informations additionnelles et des éléments de preuves ont pu être consultés sur place.

### **3. Description de la visite sur le site**

#### **- Organisation et déroulement de la visite**

Les travaux ont démarré à 9 heures avec le Responsable administratif et pédagogique de l'ESP. Ces travaux se sont déroulés en présence de la cheffe de département, du PER, du PATS et du représentant de la Cellule Interne de l'Assurance Qualité de l'ESP. Après, les mots de bienvenue à l'adresse de l'équipe d'experts, les travaux ont commencé par la présentation des participants.

Ensuite, les échanges entre les deux parties sur les présentations ont permis d'éclaircir certains points notamment, la périodicité de modification des programmes de formation, la création d'entreprise orientée vers l'import-export, le contenu de la maquette pédagogique, l'implication des professionnels dans la formation et l'implication des étudiants dans le processus d'amélioration de la qualité des enseignements.

L'équipe d'experts a échangé par la suite avec les autres composantes de l'ESP à savoir les enseignants, les PATS et les étudiants.

Les échanges avec les enseignants ont porté essentiellement sur leur niveau de qualification et d'implication des professionnels dans le programme de formation, les contrats de formation avec les vacataires, les réunions avec le monde professionnel, l'implication des PER dans le processus de décision, la qualité des encadrements, l'évaluation des enseignements, l'insertion des étudiants dans le monde professionnel. Nous avons constaté un engagement du corps enseignants pour une mise en œuvre efficace du programme de formation. De plus, il apparaît que les enseignants sont suffisamment qualifiés scientifiquement. Cependant, l'implication des professionnels dans le processus de formation n'est pas suffisamment avérée.

La rencontre avec les PATS fait apparaître également un engagement et une motivation du personnel technique et de service pour une mise en œuvre efficace du programme. Les échanges ont porté principalement sur les conditions de travail, le niveau des équipements, et la Cellule Interne d'Assurance Qualité.

En ce qui concerne les étudiants, les échanges ont porté sur la formation reçue, l'évaluation des enseignements, l'encadrement et les mesures mises en place pour leur insertion professionnelle. Les étudiants sont certes satisfaits de la formation reçue mais ils souhaitent un accompagnement plus soutenu pour leur insertion dans le monde du travail. Ils ne sont pas bien informés du temps à consacrer pour le travail à domicile et du dispositif mis en place pour les aider à trouver des stages.

La troisième étape a consisté à visiter les locaux, en particulier les parties qui ont un lien direct avec le programme. Nous avons pu visiter ainsi les bureaux de l'Administration et les salles de cours, la bibliothèque le centre de documentation et le laboratoire de recherche.

Après la visite des locaux, nous nous sommes retrouvés pour faire la synthèse de la journée et de mettre en évidence les points forts et les points à améliorer pour le programme de la licence en Marketing et Affaires internationale. Cette synthèse a par la suite fait l'objet d'une restitution orale devant les principaux responsables du programme. La visite s'est achevée à 17 heures.

#### - **Appréciation de la visite**

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les échanges se sont faits dans un esprit de collaboration. Les évaluateurs remercient l'équipe du programme et la direction de l'ESP.

#### 4. Appréciation du Programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

##### **CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

##### **Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé***

###### **Appréciation globale du standard**

Le programme de Licence en Marketing et Affaires Internationales est régulièrement dispensé depuis sa création. Ce programme a enregistré la sortie de plusieurs promotions de diplômés.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

##### **Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.***

###### **Appréciation globale du standard**

Le programme de Licence en Marketing et Affaires Internationales vise des objectifs en cohérence avec la mission et la planification stratégique de l'Institution. Le programme vise à former des étudiants pour acquérir des savoirs théoriques et de savoirs pratiques indispensables l'exercice de métiers dans les entreprises industrielles et commerciales.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

##### **Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.***

###### **Appréciation globale du standard**

L'équipe d'experts n'a pas constaté une implication significative des professionnels dans la mise en œuvre du programme. De plus, le programme ne se préoccupe pas suffisamment d'offrir des formations adaptées au milieu du travail, dans la mesure où, il y a absence de sondages auprès des professionnels pour prendre en compte leurs préoccupations et faciliter ainsi l'insertion professionnelle des étudiants.

**Conclusion sur le standard : Non Atteint**

## **CHAMP D’EVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.***

### **Appréciation globale du standard**

Toutes les personnes concernées par le programme (enseignants, étudiants et personnel administratif) sont tenues informées de leurs prérogatives et responsabilités.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 2.02 *Le Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.***

### **Appréciation globale du standard**

Il existe certes un Conseil de département qui favorise les échanges entre enseignants dans le fonctionnement du programme. Cependant, nous n’avons pu constater des PV spécifiques mettant en évidence la part du PER dans la mise en œuvre du programme. IL y a absence de documents justificatifs montrant clairement l’implication du PER dans l’élaboration du programme.

**Conclusion sur le standard : Non Atteint**

**Standard 2.03 *Le programme d’études fait l’objet de mesures d’assurance qualité. L’institution utilise les résultats afin d’adapter périodiquement l’offre d’études.***

### **Appréciation globale sur le standard**

Il existe certes une Cellule Interne d’Assurance Qualité. Cependant, nous n’avons pas eu assez d’informations sur les mesures d’assurances qualité en rapport avec le programme évalué. De plus, il est prévu une évaluation des enseignements par les étudiants mais cette mesure n’est qu’à l’état embryonnaire. De plus, les formulaires d’évaluation sont incomplets, limités quantitativement (deux fiches d’évaluation présentées) et il n’y a pas de réunions formelles pour promouvoir la démarche qualité.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**



### **CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 :** *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

#### **Appréciation globale du standard**

Le programme de licence en Marketing et Affaires Internationales dispose d'une maquette qui respecte les exigences du système LMD. Le contenu permet également d'atteindre les objectifs fixé pour ce programme. Il existe des syllabus pour une bonne partie des matières du programme. Toutefois des efforts doivent être réalisés sur les intitulées des UE et de certaines matières.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 3.02 :** *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

#### **Appréciation globale du standard**

Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Les méthodes d'enseignement favorisent l'atteinte des objectifs de formation. Les méthodes utilisées permettent d'atteindre en partie les objectifs du programme. Cependant, le programme ne se préoccupe pas suffisamment de préparer l'étudiant au marché du travail notamment à travers l'intégration de certaines matières spécifiques destinées à faciliter l'auto-emploi telles que l'initiation à l'entrepreneuriat.

**Conclusion sur le standard : Non Atteint**

**Standard 3.03 :** *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

#### **Appréciation globale du standard**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et connues de tous les étudiants.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 3.04.** *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

**Appréciation globale du standard**

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants et le programme prend des mesures pour faciliter la progression des étudiants.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 :** *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

**Appréciation globale du standard**

Le corps enseignant dispose des qualifications requises pour dispenser des enseignements de qualité. Ces enseignants sont, dans leur grande majorité, qualifiés scientifiquement.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 4.02 :** *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

**Appréciation globale du standard**

Il existe un décret et un cahier de charges qui mettent en évidence la répartition des volumes horaires des différents intervenants. **Atteint**

**Standard 4.03 :** *La mobilité du PER est possible.*

**Appréciation globale sur le standard**

L'ESP sollicite des enseignants des autres universités pour dispenser et autoriser ses enseignants à intervenir dans d'autres universités et grandes écoles (existence de convention de partenariat). Cette mobilité est matérialisée par des voyages d'études et des missions au niveau national et international.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s**

**Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées***

### **Appréciation globale sur le standard**

Les conditions d'admission dans le programme sont clairement établies et publiées. Elles sont connues par tous les acteurs.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 5.02 *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.***

### **Appréciation globale du standard**

L'effectif des femmes est relativement plus important que celui des hommes et les écarts entre les effectifs des femmes et celui des hommes est de plus en plus important. Cependant, le recrutement des étudiants est opéré strictement sur la base de critères académiques.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 5.03 *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.***

### **Appréciation globale du standard**

Sur le plan académique des accords de partenariat avec plusieurs Institutions sont signés. La mobilité des étudiants est encouragée à travers des conventions de partenariats avec des universités et grandes écoles partenaires. Cependant, il n'y a pas de programme de mobilité et de listes d'étudiants admis à la mobilité.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 5.04 *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.***

### **Appréciation globale du standard**

Il existe un dispositif académique pour faciliter l'encadrement des étudiants. Cependant il n'existe pas de données quantitatives relatives à l'encadrement et de résumé de l'évaluation de la qualité de l'encadrement.

**Conclusion sur le standard : Non Atteint**

**Standard 5.05** *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

**Appréciation globale sur le standard**

Il existe un dispositif pour favoriser l'insertion des diplômés. Mais le dispositif est encore insuffisant en termes de formalisation des réunions avec le milieu professionnel. De plus, il y a absence de données quantitatives annuelles sur les stages et l'insertion des étudiants dans le monde du travail.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

**CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01** *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

**Appréciation globale du standard**

Le programme est doté en équipement et locaux. IL dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Cependant, des efforts sont nécessaires pour permettre au laboratoire de recherche de disposer d'ouvrages et de revues scientifiques ;

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**5. Points forts du programme**

- Continuité dans le déroulement du programme de formation ;
- Le programme dispose d'une maquette qui respecte les exigences du système LMD ;
- Disponibilité des certains enseignants pour l'encadrement des étudiants (mémoires et projet tutorats) ;
- Existence d'Infrastructures nécessaires à la formation et au fonctionnement du laboratoire de recherche ;
- Existence de locaux de documentation suffisamment fonctionnelle ;
- Existence d'une structure en charge de l'insertion des étudiants ;
- Existence d'une structure formelle d'assurance qualité ;
- Existence d'outils d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Existence d'Enseignants qualifiés ayant une expérience pratique ;
- Existence d'un logiciel intégré de gestion du parcours des étudiants ;

- Existence d'une bibliothèque fonctionnelle et d'un centre de documentation ;
- Personnel enseignant qualifié scientifiquement pour mettre en œuvre ce programme.

## **6. Points faibles du programme**

- Absence de formalisation des réunions avec le milieu professionnel ;
- Absence de données quantitatives sur les stages et l'insertion des étudiants ;
- Absence de PV sur les réunions relatives aux stages ;
- Certains libellés des UE et des Eléments Constitutifs (EC) pas explicites ;
- Absence de sondages auprès des professionnels pour prendre en compte leurs préoccupations afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Faible niveau d'entretien du matériels et équipements (toilettes, climatiseurs, ampoules) ;
- Laboratoire de recherche sous équipé ;
- Les grilles d'évaluation des enseignements sont incomplètes ;
- Inexistence de réunion formelle pour promouvoir la démarche qualité ;
- Absence de PV de réunion sur la participation active du PER au processus décisionnel des programmes
- Inexistence de cours spécifique relatif à l'initiation à l'entrepreneuriat
- Faible implication des professionnels dans l'animation du programme et dans sa conception
- Absence de données quantitatives et de résumé relatifs à l'évaluation de la qualité des encadrements.

## **7. Appréciations générales du programme**

Le programme de licence est dispensé de manière continue depuis plusieurs années. Ce programme a produit plusieurs diplômés. L'équipe pédagogique est motivée et qualifiée scientifiquement. La maquette pédagogique permet d'atteindre les objectifs fixés pour ce programme. Elle respecte également les principales dispositions du système LMD. Toutefois, les intitulés des UE doivent être améliorés. De plus, l'implication des professionnels dans la mise en œuvre des programmes mérite d'être améliorée.

## **8. Recommandations à l'Etablissement**

- Formaliser les réunions avec le milieu professionnel
- Prendre des dispositions pour organiser des réunions relativement aux stages de formation et rédiger des procès-verbaux.

- Informer les étudiants sur les heures présentielles et les heures de travail à domicile.
- Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants à travers des grilles d'évaluations complètes.
- Intégrer dans les programmes de formation des modules relatifs à l'initiation à la culture entrepreneuriale
- Effectuer des sondages auprès des professionnels pour identifier leurs besoins afin d'améliorer le contenu du programme de formation.
- Impliquer davantage les professionnels dans la mise en œuvre du programme de formation.
- Equiper le laboratoire de recherche en ouvrages et revues scientifiques
- Elaborer des statistiques fiables sur les stages des étudiants et leur insertion professionnelle.
- Elaborer des procès-verbaux sur la participation des PER au processus décisionnel des programmes.
- Organiser des réunions formelles pour promouvoir d'avantage la démarche qualité.
- Elaborer des programmes de mobilité des étudiants et dresser des listes des étudiants admis à la mobilité.
- Faciliter et encourager l'auto-évaluation des étudiants

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

- A l'instar de la grille de collecte des données relatives à la visite des locaux, laboratoire et équipements, il serait souhaitable d'élaborer une grille sommaire semblable intégrant les 19 critères contenus dans le référentiel de l'ANAQ-SUP. Cette grille faciliterait la collecte des données durant les visites et travaux d'échanges d'information avec les personnes concernées.
- Pour faciliter la restitution des travaux, il serait souhaitable d'élaborer une grille intégrant les six (6) grandes rubriques de référentiel d'évaluation. Cette grille serait renseignée par les experts de manière systématique et permettrait de consigner les données collectées, les observations et vérifications faites avant la rédaction du pré-rapport.
- Promouvoir et soutenir le partage d'expériences entre institutions similaires en matière d'assurance qualité.

## **10. Proposition de décision**

### **Accréditation.**